DESCRIPTION DU SERVICE POUR LE SERVICE DE BREVET

Intégration.

Description : Configuration de votre compte de renouvellements dédié sur notre système, y compris le chargement de votre portefeuille de PI.

Responsabilités de Clarivate :

- Nous mettrons à disposition un chef de projet régional pour gérer votre intégration.
- Nous vous fournirons un Guide des services.
- Nous fournirons des services de vérification des données (comparaison et opposition des données que vous fournissez avec les données conservées dans les registres publics pertinents pour ces pays) dans les juridictions où nous avons des sources de données publiques qui sont disponibles et, à notre avis, fiables.
- Nous téléchargerons votre portefeuille de PI dans votre compte de renouvellement dédié sur notre système.

Vos responsabilités :

- Vous devez nous transférer les données de votre portefeuille dans le format décrit dans le Guide des services.
- Une fois que nous avons terminé le téléchargement dans le système, vous devez vérifier votre portefeuille et accepter le contenu pendant la Période de vérification du portefeuille indiquée sur votre bon de commande.

Gestion continue des données.

Description : Ajouts, modifications et suppressions dans votre portefeuille de PI pendant la durée des Services.

Responsabilités de Clarivate :

- Nous téléchargerons les données que vous fournissez pendant la durée du contrat dans votre compte de renouvellement dédié sur notre système. Nous confirmerons les mises à jour et traiterons tout problème via les méthodes de signalement décrites dans votre Guide des services.
- Nous fournirons des services de vérification des données pour toutes les nouvelles données que nous recevons pendant la durée du contrat. La vérification des données ne sera pas effectuée à nouveau sur les données précédemment téléchargées dans le système.

Vos responsabilités :

- Vous êtes responsable de l'envoi de données d'affaires de PI nouvelles et mises à jour conformément aux instructions de votre Guide des services.
- Vous devez également vérifier et confirmer les modifications apportées à votre portefeuille de PI et le contenu des rapports que nous fournissons.

Instructions de renouvellement.

Automatique

Description : Si vous avez souscrit à notre service automatique, nous paierons automatiquement tous les frais de renouvellement et de maintenance dus au cours du cycle de renouvellement en cours, sauf indication contraire de votre part avant la date limite.

Responsabilités de Clarivate :

- Nous vous informerons des frais de renouvellement et de maintenance dus dans le cycle à venir via un avis de renouvellement de brevet.
- Nous paierons tous les frais de renouvellement et de maintenance dus dans le cycle de renouvellement en cours indiqué dans l'Avis de renouvellement, sauf indication contraire de votre part.
- Nous vous enverrons une facture correspondant à la Période de facturation indiquée sur votre bon de commande en fonction des composantes des frais de service connues à ce moment-là.

- Si la Conservation des dossiers est incluse sur votre bon de commande, nous conserverons pour vous tous les reçus officiels disponibles et, si nécessaire, nous vous enverrons les reçus officiels moyennant des frais.

Vos responsabilités :

- Vous devez lire dans les meilleurs délais l'avis de renouvellement de brevet et nous donner l'instruction de ne pas renouveler un Droit. Les instructions peuvent être données manuellement, par voie électronique ou en ligne comme indiqué dans le Guide des services. Les instructions doivent être reçues avant les dates limites indiquées dans l'Avis de renouvellement.

Instructions

Description : Si vous avez souscrit à notre service selon instructions, nous n'effectuerons le paiement des montants que pour effectuer le renouvellement d'un Droit selon vos instructions. *Si nous ne recevons pas d'instruction de renouvellement avant la date limite, la ou les affaires seront désactivées sur notre système ; si vous n'effectuez pas le renouvellement par une autre voie, alors il expirera. Toutes les juridictions n'accordent pas de délai de grâce. Il est donc essentiel que des instructions soient fournies avant nos dates limites.*

Responsabilités de Clarivate :

- Nous vous informerons des frais de renouvellement et de maintenance dus dans le cycle à venir via un avis de renouvellement de brevet.
- Nous procéderons au paiement des montants afin d'effectuer le renouvellement d'un Droit selon vos instructions.
- Nous vous enverrons une facture à la réception d'une instruction basée sur les composantes des frais de service connues à ce moment-là.
- Si la Conservation des dossiers est incluse sur votre bon de commande, nous conserverons pour vous tous les reçus officiels disponibles et, si nécessaire, nous vous enverrons les reçus officiels moyennant des frais.

Vos responsabilités :

- Vous devez lire dans les meilleurs délais l'avis de renouvellement de brevet et donner vos instructions. Les instructions peuvent être données manuellement, par voie électronique ou en ligne comme indiqué dans le Guide des services. Les instructions doivent être reçues avant les dates limites indiquées dans l'Avis de renouvellement.

Clients de la plateforme Ipendo

En commençant à utiliser la plateforme Ipendo, vous acceptez que les modifications suivantes s'appliquent au présent contrat : (1) Toute référence au transfert de données ou aux Avis de renouvellement se fera via la plateforme Ipendo ; (2) autrement que pour le calcul de la date de facturation, les dates énoncées dans le Guide des Services ne s'appliqueront pas et seront remplacées par les dates générées par la plateforme Ipendo ; et (3) nous serons autorisés à facturer les Services après la première tentative de date de paiement (telle que détaillée sur la plateforme Ipendo) et ne serons tenus d'effectuer le Renouvellement qu'à partir de la date de qualification de l'affaire (telle que détaillée sur la plateforme Ipendo).

Hors champ d'application

Les Services n'incluent pas le paiement des annuités accumulées ni des frais d'arriérés découlant de certains pays au moment de l'octroi ou de l'acceptation d'une demande. Il vous incombe d'organiser le paiement de ces frais directement avec votre associé.

Services facultatifs

Filet de sécurité des brevets. Nous analyserons le ou les brevets accordés que vous avez choisi de ne pas renouveler à l'aide de « l'outil d'évaluation statistique globale des brevets de la CPA » pour estimer toute valeur supplémentaire potentielle. Nous informerons la personne indiquée sur votre bon de commande de tout brevet qui obtient un score élevé et, si elle le souhaite, cette personne doit nous contacter pour nous demander soit d'annuler votre instruction de cesser les Services soit de poursuivre la vente du brevet par l'intermédiaire de notre partenaire courtier en brevets. Si aucune réponse n'est fournie, nous cesserons de fournir les Services relatifs au Droit concerné. Si vous choisissez de conserver le brevet à tout moment, vous devez nous envoyer des instructions spécifiques pour effectuer le Renouvellement.

Dernière mise à jour : Novembre 2021